



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

baccalauréat

Question écrite n° 112150

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les inégalités des lycéens face à l'épreuve du baccalauréat. En effet, si 65 % d'une génération obtient le baccalauréat, il se dessine une géographie très différenciée. Force est de constater que de fortes inégalités persistent entre les régions. Ainsi, les académies de Versailles, Rennes et Paris connaissent un taux de 62 % d'élèves de terminale en filière générale tandis que la moyenne nationale est de 47,8 % ou encore un taux de moins de 25,8 % d'élèves en filière professionnelle contre 29,7 % en moyenne nationale. Nombreux sont les exemples pouvant illustrer ces divergences régionales. Il lui demande donc quels sont les moyens mis en oeuvre pour augmenter ce taux d'obtention de diplôme qualifiant à l'échelle nationale et pour pallier les inégalités régionales.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112150

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6775

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)